

Votre programme d'aide aux employés et à la famille (PAEF) est un service confidentiel de soutien pouvant vous aider à entreprendre une démarche pour effectuer un changement.

Planifier sa retraite tard dans la vie

Pendant que vos amis remboursaient leur hypothèque et amassaient un pécule, vous utilisiez vos économies à voyager à travers le monde. Ou peut-être que vous n'aviez pas beaucoup d'argent et – après avoir payé l'éducation des enfants, l'automobile et les dépenses de la vie quotidienne – il ne restait jamais suffisamment d'argent pour penser à investir dans un fonds de retraite. Quelle que soit la raison, nombre de personnes se rapprochent de plus en plus de l'âge de la retraite sans planification financière concrète. Plutôt que d'investir vos espoirs dans un billet de loterie, dressez un plan de retraite progressif :

Déterminez vos besoins. Avant de dresser un plan financier, prenez le temps de réfléchir à ce que vous voulez faire à la retraite. Posez-vous quelques questions :

- Avez-vous l'intention de prendre une retraite anticipée?
- Aimeriez-vous travailler au-delà de 65 ans?
- Que prévoyez-vous faire à la retraite? *Vendre votre maison et en acheter une plus petite? Voyager tous les hivers? Emménager avec les enfants? Faire du bénévolat?*
- Quel mode de vie souhaiteriez-vous avoir et quel revenu mensuel sera nécessaire pour vivre à l'aise?

Commencez DÈS MAINTENANT. Plus tôt vous ferez une priorité de votre planification de retraite, mieux ce sera. Cessez de vous demander pourquoi vous avez attendu aussi longtemps avant d'investir dans votre retraite. Réfléchissez d'abord à la somme d'argent dont vous avez besoin pour vivre, puis demandez que l'émetteur de votre chèque de paie y prélève chaque fois un montant fixe qui sera investi directement dans un fonds de retraite (à noter : plus vous commencerez tard, plus le montant que vous voudrez investir sera important). Vous serez moins sujet à manquer la somme investie si celle-ci est prélevée de façon permanente mensuellement ou à la quinzaine. Et n'oubliez pas : plus la période d'investissement sera longue, plus votre argent pourra fructifier.

Consultez un professionnel. Un planificateur ou un conseiller financier peut passer en revue votre actif, votre patrimoine et votre passif et parler avec vous de vos projets de retraite. Cette personne travaillera avec vous à l'élaboration d'une stratégie d'économie et d'investissement à long terme convenant à votre tolérance du risque (à noter : en général, plus vous êtes près de l'âge de la retraite, moins vous voulez que votre investissement soit mis à risque), de façon à vous procurer une bonne retraite. Si la recherche d'un planificateur ou d'un conseiller financier vous rend nerveux, demandez à vos amis et à votre famille de vous suggérer des noms ou adressez-vous à votre institution financière.

Augmentez vos versements à votre fonds de retraite. Selon un rapport récent, quarante-sept pour cent des gens interrogés ne cotisent pas à un régime d'épargne-retraite, l'un des plus populaires outils d'épargne en vue de la retraite. Faites fructifier le plus possible votre prime ou votre rémunération des heures supplémentaires, et votre fonds de retraite, en investissant cet argent directement dans un REER. Cherchez d'autres moyens créatifs d'optimiser vos cotisations à votre REER. Ce que vous n'utilisez plus pourrait se révéler un trésor pour quelqu'un d'autre, alors vendez vos vieux bâtons de golf, votre vieille chaîne stéréo ou vos vieux sacs à main et investissez dans votre fonds de retraite l'argent ainsi recueilli. En cotisant le plus possible à votre REER, vous réduisez maintenant les impôts à payer, vous optimisez les intérêts que rapporte cet argent et vous vous rapprochez de votre but, c'est-à-dire une retraite exempte de tout stress financier.

© 2026 Morneau Shepell ltée. Votre programme ne comprend pas nécessairement tous les services décrits dans ce site. Veuillez consulter la documentation de votre programme pour plus d’information. Pour une assistance immédiate, composez le 1 844 880 9137.